

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU 17 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept juin, à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances.

Date de convocation : le 10 juin 2026

Date d'affichage/publication : le 10 juin 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 31

Nombre de pouvoir : 2

Nombre de membres présents : 28

Absent : 1

**Présents** - Monsieur Charles-Alexandre PROKOPOWICZ, Maire ; Monsieur Christophe HANCQ, Madame Agnès LE LANNIC, Monsieur Konrad WALLERAND, Madame Delphine CAPLIER, Monsieur Thierry LEMANT, Madame Marie-France SEYS, Monsieur Philippe DE BRUILLE, Madame Nathalie TOP, Monsieur François MORTIER, adjoints au maire ; Monsieur Francis MENAGER, Madame Pascale DE METS, Monsieur Francis PILLOIS, Monsieur Marco GIGANTE, Madame Valérie SELOSSE, Madame Marie-Christine PROKOPOWICZ, Madame Manuella DE FREITAS, Madame Sandra DUARTE-VERSCHAETE, Madame Zohra ELBASRI, Monsieur Sébastien ROUX, Madame Aurélie HUYS, Monsieur Geoffrey BOSSU, Madame Caroline LEGROS, Monsieur Romain VANLAECKE, Monsieur Amaury METGY, Madame Sandra KUGLER-HELLIN, Monsieur René GEVAERT, Monsieur Jean-Noël RYS, conseillers municipaux.

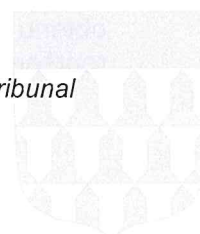
**Absents ayant donné pouvoir** : Madame Técla MENAGER, Monsieur Thibault THERBY

**Absent** : Monsieur Nicolas LEDRUE

**Démissionnaires** : Monsieur Franck DUTILLEUL, Madame Marie-Hélène DELFORGE, Monsieur Laurent BERTELOOT, Madame Estelle PLUQUET née CHEVALON, Monsieur Pascal DELOFFRE, Madame Silvana MICUCCI née DENNIN, Monsieur Nicolas REMY, Madame Micheline VERGAERT, Madame Sandrine CRYSPIN, Monsieur Francis GLAIZAL, Madame Dominique DELOFFRE, Madame Léa NAERHUYSSEN, Monsieur Sébastien FEUTRY, Madame Valérie MAHON née COOL, Monsieur Patrice LESAFFRE, Madame Brigitte DUTILLEUL, Monsieur Alexandre DUQUESNE, Madame Ouarda DRICI, Monsieur Francis LANDREZ, Madame Nathalie RICHTER, Monsieur Daniel LANDRE, Madame Dominique TAGON, Monsieur Philippe NYS, Madame Véronique TIBONNIER, Monsieur Éric VAILLERANT, Madame Noëlle DUBOIS.

**Secrétaire de séance** : Madame Sandra KUGLER-HELLIN

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*



*Institutions et vie politique***Désignation des représentants****DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA  
COMMISSION D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES  
METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE  
Mandat 2026-2032**

Vu les dispositions de l'article 86-IV de la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Vu les dispositions du I de l'article 1609 nonies C du Code général des impôts modifié,

Conformément aux dispositions législatives, le conseil métropolitain a adopté la délibération n° 26 C 0023 du 10 avril 2026 portant création entre la métropole européenne de Lille et ses communes membres, d'une commission locale chargée d'évaluer les transferts.

La délibération prévoit que la commission est composée de 188 membres désignés par les conseils municipaux des communes concernées.

Cette commission est chargée de procéder à l'évaluation de la charge financière nette des compétences transférées des communes à Lille Métropole. Elle est composée de 188 membres des conseils municipaux des communes concernées avec une répartition entre les communes identique à celle du conseil métropolitain.

Il convient donc de désigner 2 membres représentants du conseil municipal au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges. Cette commission est désignée selon la même grille de répartition que pour l'élection des délégués des communes au conseil métropolitain.

Par conséquent, après en avoir délibéré, il est proposé de désigner 2 représentants du conseil municipal pour siéger au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges.

☞ Il vous est proposé la candidature de :

- Charles-Alexandre PROKOPOWICZ
- Romain VANLAECKE

Votants : 30

Bulletins nuls ou blancs : 0

Suffrages exprimés : 30

Majorité absolue : 16

Monsieur Charles-Alexandre PROKOPOWICZ et Monsieur Romain VANLAECKE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont désignés comme membres pour représenter la commune à la **Commission d'évaluation des transferts de charges**.

Le Conseil,  
Ouï cet exposé,  
Adopte les conclusions du rapport,  
A l'unanimité des membres présents

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour Extrait Certifié Conforme  
Charles-Alexandre PROKOPOWICZ  
le Maire



La secrétaire de séance  
Sandra KUGLER-HELLIN

